



Bulletin analytique :

Taux de réponse au Sondage national auprès des médecins de 2004 et comparabilité des répartitions des caractéristiques démographiques des répondants et de l'ensemble des médecins

Bases de données sur les médecins de l'ICIS 2005:1

Introduction

Les données découlant des sondages répondent de façon unique aux besoins en information des planificateurs, des décisionnaires et des chercheurs sur les soins de santé. À preuve, lorsqu'il s'agit d'obtenir de l'information sur les médecins du Canada, les données des sondages permettent de combler les lacunes des sources actuelles de données administratives et de satisfaire en temps opportun les nouveaux besoins en information sur la santé.

Les sondages atteignent rarement des taux de réponse de 100 %. Il est donc utile de savoir si les personnes qui ont effectivement répondu à un sondage sont représentatives de la population examinée. Pour ce faire, on a souvent recours à l'examen des taux de réponse du sondage et à la comparaison des caractéristiques démographiques connues de la population avec celles des répondants.

Le présent bulletin analytique porte sur le Sondage national auprès des médecins de 2004. Il décrit les variations des taux de réponse provinciaux et territoriaux chez les médecins de famille et les spécialistes. Il examine aussi la comparabilité des caractéristiques (âge, sexe, spécialité en médecine et répartition géographique) des répondants au Sondage national des médecins à l'ensemble des médecins.

Sources des données

Fichier maître de l'Association médicale canadienne (AMC) : Le fichier maître de l'AMC servi de liste de distribution pour le Sondage national auprès des médecins de 2004. Il comprend tous les médecins au Canada qui possèdent un permis d'exercice. Les données du fichier sont compilées et mises à jour quotidiennement à l'aide de renseignements transmis par les organismes de réglementation provinciaux, les associations, le Collège des médecins de famille du Canada et le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ainsi que par les médecins eux-mêmes.

Base de données du Sondage national auprès des médecins de 2004 : La base de données du Sondage contient de l'information soumise par les 21 296 médecins admissibles qui ont répondu au Sondage national auprès des médecins de 2004. Pour obtenir des renseignements détaillés sur le Sondage, y compris les méthodologies, les questionnaires, les résultats de l'étude et les procédures de requête de données, consultez le site Web www.nps-snm.ca.

Taux de réponse au Sondage national auprès des médecins de 2004

En février 2004, le Sondage de 2004 a été transmis à 61 751 médecins dans l'ensemble des provinces et des territoires. Un certain nombre de médecins ont indiqué qu'ils avaient pris leur retraite, participaient à un programme de résidence ou travaillaient à l'étranger (n = 2 352). Par conséquent, le nombre estimé de médecins admissibles a diminué et est passé à 59 399. Le 30 juin 2004, soit la date de clôture du Sondage, un tiers de l'effectif canadien de médecins admissibles avait répondu au Sondage.

Le tableau 1 présente de l'information sur les taux de réponse provinciaux et territoriaux des omnipraticiens et des médecins de famille ainsi que des spécialistes. Terre-Neuve-et-Labrador, le Québec, le Manitoba et la Colombie-Britannique ont enregistré des taux de réponse inférieurs à la moyenne nationale établie à 35,85 %, tous médecins de famille, omnipraticiens et spécialistes confondus. Les taux de réponse de ces provinces étaient de 34,65 %, 28,44 %, 35,79 % et 35,18 % respectivement. Plus de 40 % des médecins de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de l'ensemble des territoires ont répondu au sondage de 2004.

Les taux de réponse chez les spécialistes et les médecins de famille de l'Île-du-Prince-Édouard et des territoires étaient relativement élevés. Mis à part les médecins de ces régions, l'écart le plus marqué dans les taux de réponse a été noté entre les spécialistes du Québec et les spécialistes de la Saskatchewan dont les taux de réponse étaient de 28,35 % et de 40,93 % respectivement. Dans l'ensemble, les taux de réponse des médecins de famille et omnipraticiens et des spécialistes étaient semblables (35,73 % et 35,99 % respectivement).

Tableau 1. Répartitions et taux de réponse des médecins, par province et territoire et par spécialité médicale générale

Province ou territoire	Spécialité médicale générale	Médecins admissibles ¹		Répondants au Sondage ²		Taux de réponse (%)
		Nombre de médecins	Répartition des médecins admissibles (%)	Nombre de médecins	Répartition des répondants au Sondage (%)	
T.-N.-L.	Médecins de famille et omnipraticiens	642	1,08 %	229	1,08 %	35,67 %
	Spécialistes	374	0,63 %	123	0,58 %	32,89 %
Î.-P.-É.	Médecins de famille et omnipraticiens	135	0,23 %	58	0,27 %	42,96 %
	Spécialistes	79	0,13 %	37	0,17 %	46,84 %
N.-É.	Médecins de famille et omnipraticiens	1 093	1,84 %	416	1,95 %	38,06 %
	Spécialistes	934	1,57 %	375	1,76 %	40,15 %
N.-B.	Médecins de famille et omnipraticiens	783	1,32 %	313	1,47 %	39,97 %
	Spécialistes	495	0,83 %	203	0,95 %	41,01 %
Qc	Médecins de famille et omnipraticiens	7 968	13,41 %	2 273	10,67 %	28,53 %
	Spécialistes	7 841	13,20 %	2 223	10,44 %	28,35 %
Ont.	Médecins de famille et omnipraticiens	10 344	17,41 %	4 154	19,51 %	40,16 %
	Spécialistes	10 885	18,33 %	4 348	20,42 %	39,94 %
Man.	Médecins de famille et omnipraticiens	1 135	1,91 %	398	1,87 %	35,07 %
	Spécialistes	986	1,66 %	361	1,70 %	36,61 %
Sask.	Médecins de famille et omnipraticiens	1 045	1,76 %	350	1,64 %	33,49 %
	Spécialistes	579	0,97 %	237	1,11 %	40,93 %
Alb.	Médecins de famille et omnipraticiens	3 021	5,09 %	1 174	5,51 %	38,86 %
	Spécialistes	2 582	4,35 %	1 027	4,82 %	39,78 %
C.-B.	Médecins de famille et omnipraticiens	4 633	7,80 %	1 631	7,66 %	35,20 %
	Spécialistes	3 720	6,26 %	1 308	6,14 %	35,16 %

Province ou territoire	Spécialité médicale générale	Médecins admissibles ¹		Répondants au Sondage ²		Taux de réponse (%)
		Nombre de médecins	Répartition des médecins admissibles (%)	Nombre de médecins	Répartition des répondants au Sondage (%)	
Territoires ³	Médecins de famille et omnipraticiens	104	0,18 %	45	0,21 %	43,27 %
	Spécialistes	21	0,04 %	13	0,06 %	61,90 %
Canada	Médecins de famille et omnipraticiens	30 903	52,03 %	11 041	51,85 %	35,73 %
	Spécialistes	28 496	47,97 %	10 255	48,15 %	35,99 %
Total		59 399	100,00 %	21 296	100,00 %	35,85 %

Remarques

1. Médecins du fichier maître de l'AMC jugés admissibles pour remplir le Sondage national auprès des médecins de 2004.
2. Répondants au Sondage national auprès des médecins de 2004.
3. Comprend les médecins du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Sources : Fichier maître de l'AMC et base de données du Sondage national auprès des médecins de 2004.

Comparaison des répartitions des caractéristiques démographiques de la base de données du Sondage de 2004 et de l'ensemble des médecins

La figure 1 présente sous forme graphique les données de répartition en pourcentage exposées dans le tableau 1 pour l'ensemble des médecins admissibles et pour les répondants au Sondage. Les points de données dans la figure 1 représentent chacun un sous-groupe de médecins défini par province ou territoire et par spécialité médicale générale (médecins de famille et omnipraticiens ou spécialistes). La corrélation entre la répartition de l'ensemble des médecins et la répartition des médecins signalés dans la base de données du Sondage est élevée et positive ($r = 0,98$). Ceci indique que, d'ordre général, les sous-groupes qui comprennent une grande proportion des médecins admissibles comprennent aussi une grande proportion des médecins signalés dans la base de données du Sondage.

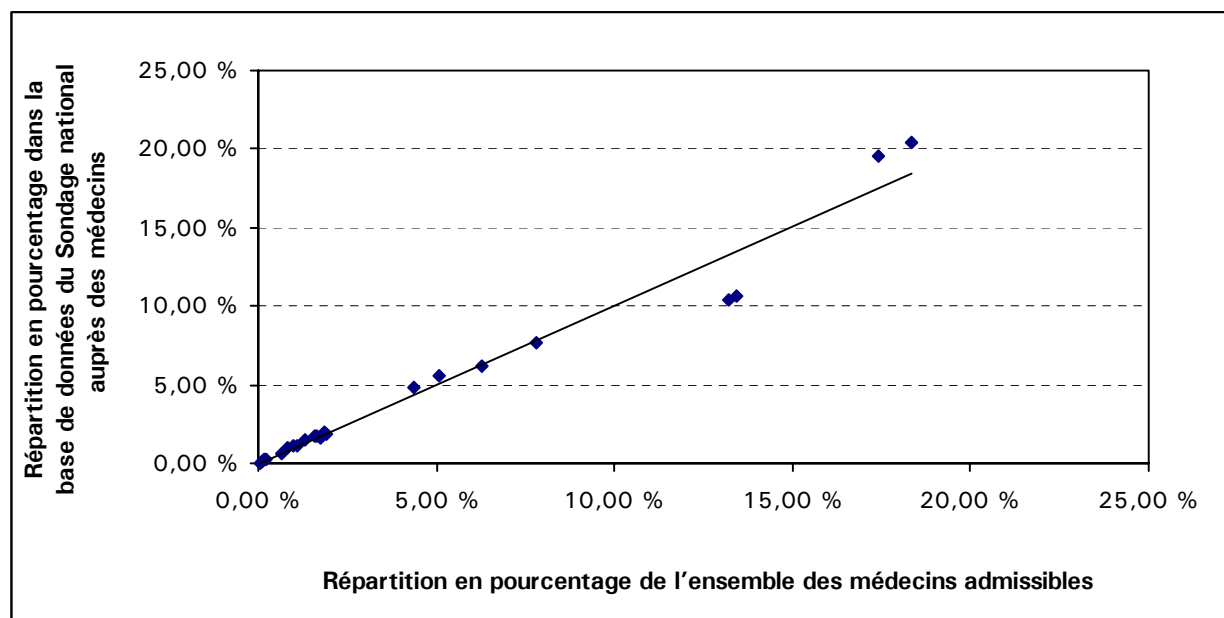


Figure 1 Répartition en pourcentage des médecins admissibles et de ceux de la base de données du Sondage national auprès des médecins de 2004

Remarque : Les points de données positionnent les valeurs en pourcentage d'un groupe défini de médecins de famille et d'omnipraticiens ou de spécialistes dans une province ou un territoire donné.

Sources : Fichier maître de l'AMC et base de données du Sondage national auprès des médecins de 2004.

Un examen de la représentativité de la base de données du Sondage peut aussi être réalisé en fonction de la répartition selon l'âge et le sexe des médecins. Contrairement aux données des provinces et des territoires et de celles sur la spécialité médicale du tableau 1, l'information sur l'âge et le sexe du fichier maître de l'AMC n'a pas été copiée directement dans la base de données du Sondage. Néanmoins, il demeure possible de comparer les deux sources en termes d'âge et de sexe puisque les deux sources contiennent cette information.

Les figures 2 et 3 présentent des comparaisons selon l'âge et le sexe. La base de données du Sondage signale proportionnellement plus de femmes qu'en compte l'ensemble de la population de médecins : les pourcentages sont de 32,33 % par rapport à 30,97 % respectivement (voir la figure 2). Tous les médecins du fichier maître de l'AMC ont indiqué leur sexe tandis que ce n'est pas le cas pour 4,49 % des répondants du Sondage. De même, la proportion de médecins de plus de 54 ans est plus élevée dans la base de données du Sondage que pour l'ensemble des médecins admissibles. Par contre, elle est plus basse que celle de l'ensemble des médecins admissibles lorsqu'il s'agit des médecins de moins de 45 ans (voir la figure 3). L'écart entre les proportions des groupes d'âge de la base de données du Sondage et des médecins admissibles est plus prononcé chez les médecins de 35 à 44 ans : les pourcentages sont de 24,86 % et de 28,35 % pour les deux sources de données respectivement.

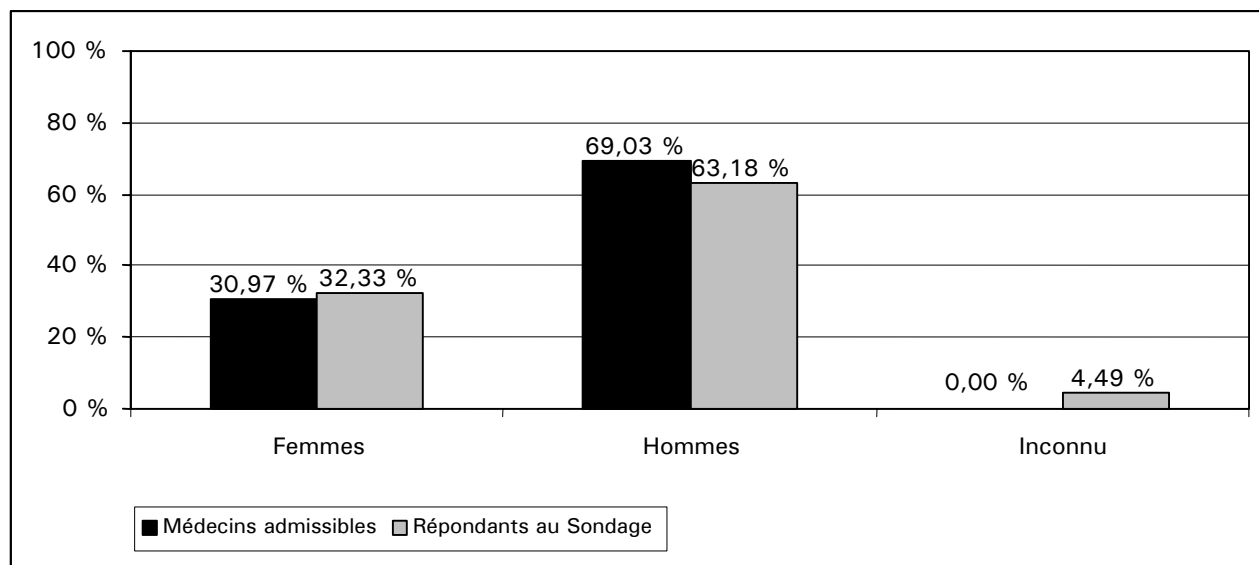


Figure 2 Répartition en pourcentage des médecins admissibles et de ceux de la base de données du Sondage national auprès des médecins de 2004, par sexe

Sources : Fichier maître de l'AMC et base de données du Sondage national auprès des médecins de 2004.

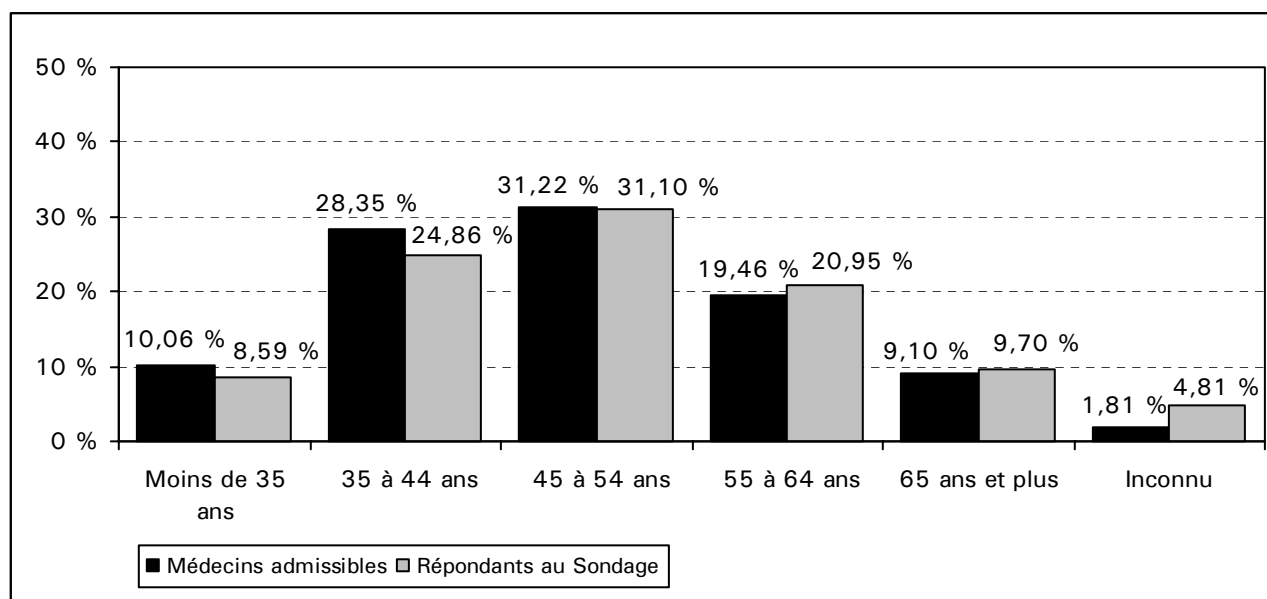


Figure 3 Répartition en pourcentage des médecins admissibles et de ceux de la base de données du Sondage national auprès des médecins de 2004, par groupe d'âge

Sources : Fichier maître de l'AMC et base de données du Sondage national auprès des médecins de 2004.

Pour évaluer la comparabilité générale de la base de données du Sondage de 2004 à l'ensemble des médecins, la figure 4 combine les données de toutes les caractéristiques démographiques mentionnées ci-dessus.

Les points de données de la figure 4 positionnent l'information d'un sous-groupe de médecins défini par province ou territoire, par spécialité médicale générale (soit médecins de famille et omnipraticiens ou spécialistes) et par groupe d'âge et de sexe. Les données positionnées sont la racine carrée du nombre de médecins d'un groupe défini de la base de données du Sondage et de l'ensemble des médecins. On se sert de la racine carrée du nombre de médecins afin de comparer les résultats des groupes de taille très différente. Tout comme les résultats de la figure 1, ceux de la figure 4 révèlent une forte corrélation ($r = 0,98$) entre les répartitions des sous-groupes de la base de données du Sondage et de l'ensemble des médecins en fonction des quatre caractéristiques démographiques. Une corrélation élevée similaire ($r = 0,94$) existe entre les répartitions démographiques des répondants au Sondage et des médecins qui n'y ont pas répondu. (Ces données ne sont pas présentées dans le graphique.)

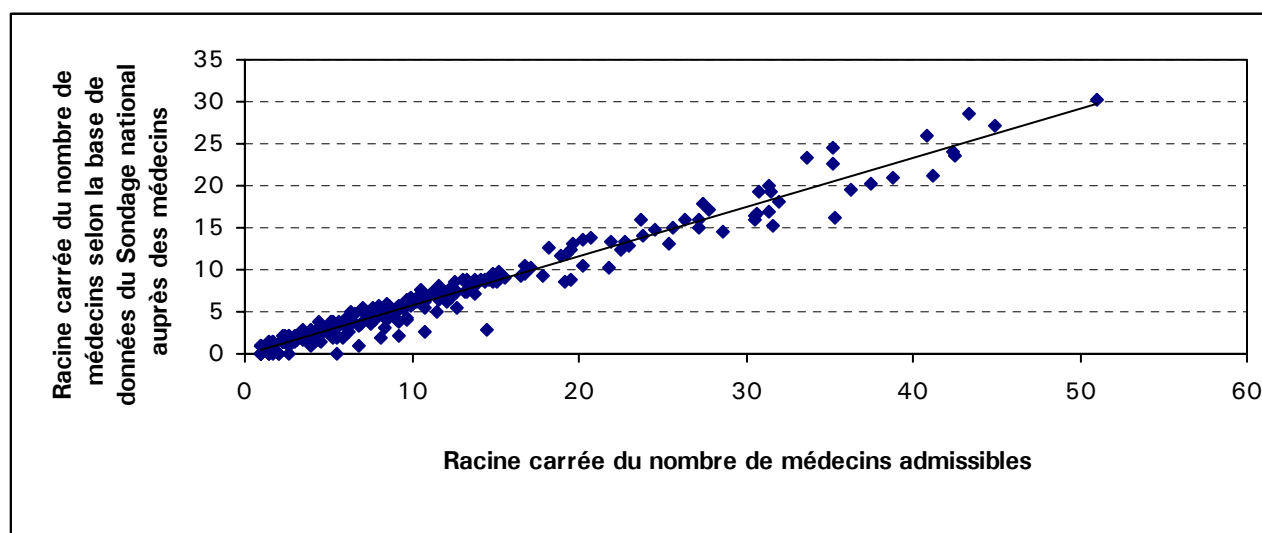


Figure 4. Racine carrée du nombre de médecins admissibles et de ceux signalés dans la base de données du Sondage national auprès des médecins de 2004. Les groupes sont définis par province ou territoire, par spécialité médicale générale, par sexe et par groupe d'âge.

Remarque : Les points de données positionnent la racine carrée du nombre de médecins d'un groupe défini de médecins de famille et d'omnipraticiens ou de spécialistes dans une province ou d'un territoire donné selon l'âge et le sexe.

Sources : Fichier maître de l'AMC et base de données du Sondage national auprès des médecins de 2004.

Résumé

Le court bulletin analytique décrit deux caractéristiques importantes du Sondage national auprès des médecins de 2004, soit les taux de réponse et la comparabilité des caractéristiques des répondants au Sondage par rapport à l'ensemble des médecins. Le taux de réponse global du Sondage de 2004 était de 35,85 %. Ce sont les médecins du Québec qui ont enregistré les taux de réponse les plus faibles. Dans le cadre du Sondage de 2004, on note l'utilisation d'une stratégie élaborée de collecte de données, ce qui inclut la messagerie, c'est-à-dire les médias et les listes de distribution directes pour communiquer avec les médecins, ainsi que trois trousseaux de sondages complètes et des rappels. On a soulevé des inquiétudes à l'égard de la baisse dans les taux de réponse¹. Différentes études se sont penchées sur la question afin de savoir comment les chercheurs pourraient aborder le problème^{2,3}.

La composition des caractéristiques démographiques des médecins qui ont répondu au Sondage de 2004 est très semblable à celle de l'ensemble des médecins. Il y a une forte corrélation entre les caractéristiques démographiques des répondants et de l'ensemble des médecins ($r = 0,98$ pour la province et le territoire, l'âge, le sexe et les groupes de spécialité médicale générale). Les analyses complémentaires montrent que les caractéristiques démographiques des répondants au Sondage étaient similaires à celles des médecins qui n'y ont pas répondu ($r = 0,94$).

Tel que mentionné au début du bulletin, les données du Sondage jouent un rôle crucial pour combler les lacunes en information et pour aborder les nouvelles questions en matière de politiques et de recherche. Les résultats comparatifs dans le présent rapport ont pour but d'aider les décisionnaires, les planificateurs et les chercheurs sur les soins de santé à tirer pleinement parti des données du Sondage national auprès des médecins.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Conseiller, Ressources humaines de la santé, Bases de données sur les médecins
Institut canadien d'information sur la santé
Tél. : (613) 241-7860
Courriel : bdnm@icis.ca ou bdms@icis.ca

1. B. R. McAvoy, E. F. Kaner, « General Practice Postal Surveys: A Questionnaire too Far? », *British Medical Journal*, no. 313 (1996): pages 732-733.
2. P. Edwards, I. Roberts, M. Clarke, C. DiGiuseppi, S. Pratap, R. Wentz et I. Kwan, « Increasing Response Rates to Postal Questionnaires: Systematic Review », *British Medical Journal*, vol. 324, no. 7347 (18 mai 2002): page 1183.
3. C. Jepson, D. A. Asch, J. C. Hershey et P. A. Ubel, « In a Mailed Physician Survey, Questionnaire Length had a Threshold Effect on Response Rate », *Journal of Clinical Epidemiology*, vol. 58, no. 1 (janvier 2005), pages 103-105.

Remerciements :

L'étude du présent bulletin a été menée à l'aide des données originales recueillies par le Collège des médecins de famille du Canada, l'Association médicale canadienne et dans la base de données du Sondage national auprès des médecins du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. L'Institut canadien d'information sur la santé et Santé Canada ont également participé à l'étude. L'étude, les données utilisées et les documents du Collège des médecins de famille du Canada, de l'Association médicale canadienne et du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada sont protégés par les droits d'auteur et ne peuvent être copiés ni reproduits en partie ni en totalité sans avoir obtenu la permission de ces organismes.